



Présentation de la SEPANMAR

La **S**ociété pour l'**E**tude, la **P**rotection, et l'**A**ménagement de la **N**ature à la **M**ARTINIQUE, par abréviation SEPANMAR, est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Elle a été créée en 1971 à l'initiative de MM. Robert ROSE-ROSETTE et Marcel BON-SAINT-CÔME.

Elle a pour objet d'étudier et de sauvegarder, notamment en MARTINIQUE, l'ensemble des ressources naturelles.

Elle s'efforce d'atteindre ce but en développant 4 axes :

- Effectuer des études sur les milieux naturels
- Sensibiliser la population à la protection de la Nature
- Être conseil en matière de protection de la Nature
- Participer à la gestion et à la protection des espaces naturels.

Nous n'avons pas d'informations relatives aux activités de la SEPANMAR entre sa création et l'année 2002. Mr Robert ROSE-ROSETTE est décédé en 1996. Mr Marcel BON-SAINT-CÔME, malade, avait cessé les activités associatives depuis quelquel temps. Il est décédé en 2008.

En 2002 les activités de la SEPANMAR sont reprises par Mr Jean-Claude NICOLAS. Il est président jusqu'en 2008. Mr Stéphane JEREMIE prend la suite jusqu'à aujourd'hui.

Pour information Mr Stéphane JEREMIE est membre du Conseil Scientifique Régional et du Patrimoine Naturel (CSRPN) et du Conseil Scientifique du Parc Naturel de Martinique.

Sous leur impulsion la SEPANMAR va développer plusieurs activités. Citons pour l'essentiel l'avifaune, les tortues marines, les cétacés, les iguanes, la participation à des commissions scientifiques et techniques, les interventions pédagogiques, les vidéos naturalistes, la documentation.

Ces activités sont présentées et détaillées dans le bloc "ACTIVITES".

La SEPANMAR a effectué des études sur les milieux naturels, notamment sur la mangrove (Etang Z'abricot, Génipa, quartier Canal à Ducos, Pointe melon, Trois-Rivières, ...).

Elle a aussi effectué des opérations de dératisation, notamment sur les îlets de Sainte Anne et l'îlet Boisseau.

Il faut noter une étude d'impact sur les tortues marines, pour ORANGE, de l'arrivée d'un câble de communication sur la plage de Madiana en 2017.

La SEPANMAR est agréée par la Préfecture en tant qu'association de protection de l'environnement (agrément donné en 1986, 2012 et 2017).

Depuis 2012 elle est habilitée par l'Administration fiscale à délivrer des reçus permettant une réduction d'impôt pour les donateurs.

La SEPANMAR est également agréée depuis 2017 par le Rectorat pour les interventions pédagogiques dans les écoles. Les principaux supports audio-visuels utilisés dans ce cadre ont reçu une validation scientifique par d'éminents spécialistes.

La SEPANMAR souhaite développer une activité de conduite de projets, en accompagnant ses membres dans la réalisation de leurs idées.